

TABLE ANALYTIQUE

Les chiffres renvoient aux numéros de pages

Introduction	7	SECTION 2	
I. Finalités du droit de la concurrence	7	Affectation du commerce entre États membres	30
II. Du contrôle du pouvoir de monopole à celui de la puissance d'achat	8	I. Notion de commerce entre États membres	30
III. Des comportements aux effets	10	II. Notion d'affectation	31
IV. Le droit de la concurrence à l'ère du numérique	11	A. Probabilité raisonnable d'effet	31
A. La révolution numérique	11	B. Influence sur les courants d'échanges entre États membres	31
1. Les nouveaux outils	11	III. Condition de sensibilité	32
B. Les réponses apportées à ce jour par les autorités de contrôle	15	CHAPITRE II Champ d'application	34
C. Faut-il faire évoluer les règles de concurrence ?	16	SECTION 1	
1. Les adaptations à droit constant	16	Quels sont les sujets du droit de la concurrence ?	34
2. De nouvelles dispositions dédiées à l'économie numérique	17	I. La notion d'entreprise : critère	34
V. Historique et structure du droit de la concurrence	18	II. La notion d'entreprise : portée	34
A. Droit européen	18	SECTION 2	
1. Les Traités	18	Quelles sont les activités couvertes par le droit de la concurrence ?	35
2. L'Espace économique européen (EEE)	19	I. Qu'est-ce qu'une activité économique ?	35
3. Les relations avec les États membres	20	II. Les actes étatiques peuvent-ils relever des règles européennes de concurrence ?	36
4. Les relations avec les États tiers.	21	III. Les personnes publiques relèvent-elles des règles de concurrence ?	37
5. Secteurs spéciaux	22	A. Droit européen	37
B. Droit français	22	1. Entreprises publiques ou investies d'un droit exclusif	38
VI. Les autorités de contrôle	23	2. Entreprises chargées d'une mission d'intérêt général ou présentant le caractère d'un monopole fiscal	38
A. Droit européen	23	B. Droit français	39
B. Droit français	24	1. Compétence réservée	39
		2. Actes détachables	40
		IV. Les accords collectifs relèvent-ils des règles de concurrence ?	41

PARTIE I

Ententes et abus de domination

TITRE I

Domaine d'application

CHAPITRE I Conditions d'application 29

SECTION 1

Localisation des effets anticoncurrentiels	29
I. La théorie de l'effet	29
II. La théorie de l'imputation	29
III. La théorie de la mise en œuvre / de l'effet qualifié	29

TITRE II

Ententes

Introduction	43
I. Système de contrôle	43
II. Règles françaises spécifiques	43
A. Départements et territoires d'outre-mer	43

B. Transport public particulier de personnes	44	3. Responsabilité collective	74
CHAPITRE I Principe	47	E. Preuve de la concertation	74
SECTION 1	47	1. Principe de liberté de la preuve	74
Prohibition	47	2. Parallélisme de comportement	76
I. Restriction de concurrence	47	3. Facteurs corroborants	77
A. Existence d'une concurrence susceptible d'être restreinte	47	4. Charge de la preuve	78
B. Définition du marché concerné	48	III. Pluralité d'entreprises	78
1. Principes	48	A. Participants à l'entente	78
a. Nécessité	48	B. Accords intragroupe	79
b. Relativité	49	C. Accords de représentation et de sous-traitance	79
c. Définition du marché et élasticité de la demande	49	SECTION 2	81
d. Définition du marché et élasticité de l'offre	49	Exonération	81
2. Marché de produits ou de services	49	I. Droit européen	81
a. Nature du produit ou du service	50	A. Règle de raison	81
b. Conditions d'utilisation du produit ou du service	51	1. Développement et contestation	81
c. Méthode de commercialisation	52	2. Contenu	82
3. Marché géographique	52	a. Restrictions accessoires	82
a. Critères	52	b. État de nécessité/Intérêt public	83
b. Étendue	53	c. Bilan économique	83
C. Objet ou effet anticoncurrentiel	54	B. Exemption	84
1. Double signification	54	1. Exemption individuelle	85
a. Signification procédurale	54	a. Contribution au progrès économique / Gains d'efficacité	86
1) Objet anticoncurrentiel	55	b. Profit réservé aux utilisateurs	87
2) Effet anticoncurrentiel	55	c. Caractère indispensable de la restriction	88
b. Restriction par objet	56	d. Absence d'élimination de la concurrence	89
1) Notion	56	2. Exemption par catégorie	91
2) Régime	58	a. Premiers règlements	91
2. Contexte de la restriction	59	b. Règlements «nouvelle génération»	92
a. Principe	59	1) Restrictions verticales	92
b. Théorie de l'effet cumulatif	59	2) Restrictions horizontales	94
D. Seuil de sensibilité	61	3) Portée	95
1. Contenu	61	II. Droit français	96
a. Droit européen	61	A. Règle de raison	96
b. Droit français	62	1. Bilan économique	96
2. Portée	63	2. Restrictions accessoires	98
II. Concertation	64	3. État de nécessité/Intérêt public	98
A. Accord	64	B. Exemption	99
1. Consentement réel	65	1. Application d'un texte	99
2. Consentement libre	67	2. Contribution au progrès économique/ Gains d'efficacité	100
B. Décision d'association d'entreprises	67	3. Exemption par catégorie	101
1. Forme de l'association	68	CHAPITRE II Applications	104
2. Notion de décision	68	SECTION 1	104
C. Pratique concertée	68	Restrictions horizontales	104
1. Notion	68	I. Ententes de prix	105
2. Manifestations	69	A. Conditions de la prohibition	105
D. Infraction complexe	70	B. Formes de l'entente	106
1. Infraction unique	70		
2. Degré d'implication requis	72		

II. Ententes de répartition de marché	107	2. Application de conditions discriminatoires	138
A. Conditions de la prohibition	107	3. Remises quantitatives	139
B. Formes de l'entente	107	4. Remises qualitatives	139
III. Boycotts	109	5. Pratique dite de la corbeille de la mariée	140
A. Conditions de la prohibition	109	II. Référencement	141
B. Formes de l'entente	109	III. Obligation d'exclusivité	141
IV. Dénigrement	110	IV. Approvisionnement exclusif / Fourniture exclusive	142
V. Soumissions concertées	110	A. Conditions de la prohibition	142
A. Offres concertées	111	B. Exonération	143
B. Offres de couverture	111	1. Exemption par catégorie	143
C. Devis de couverture	112	2. Exemption individuelle / Règle de raison	144
D. Groupements momentanés d'entreprises	112	V. Distribution exclusive	144
E. Accords de sous-traitance	113	A. Conditions de la prohibition	146
VI. Échanges d'informations	113	1. Prix imposés	146
VII. Syndicats / associations professionnels	115	2. Interdiction des importations parallèles	146
A. Accès et exclusion	115	3. Interdiction des ventes passives	147
B. Règles et usages	116	4. Interdiction des rétrocessions	148
VIII. Accords de coopération	117	5. Interdiction de la revente hors réseau	148
A. Accords sur les conditions commerciales	117	B. Exonération	149
B. Accords de limitation de la production	118	1. Exemption par catégorie	149
C. Accords de commercialisation	118	2. Exemption individuelle / Règle de raison	150
D. Accords de vente en commun	120	a. Droit européen	150
E. Accords d'achat en commun	120	b. Droit français	150
F. Accords de normes/certification	121	VI. Distribution sélective	151
G. Accords de production	122	A. Droit européen	151
H. Accords de spécialisation	123	1. Exemption par catégorie	151
I. Accords de recherche-développement	124	2. Règle de raison	153
IX. Groupements d'entreprises	126	3. Exemption individuelle	154
A. GIE	126	a. Clauses exemptables	154
B. Sociétés en participation	126	b. Bilan concurrentiel	155
C. Coopératives	127	B. Droit français	156
X. Entreprises communes	128	1. Conditions de licéité	158
A. Qualification	128	a. Critères qualitatifs	158
B. Conditions de licéité	129	b. Critères quantitatifs	159
1. Effet de groupe	130	c. Absence de discrimination	160
2. Effet de réseau	131	d. Clauses restrictives	162
3. Restrictions accessoires	132	2. Exonération	163
SECTION 2		a. Règle de raison / Exemption individuelle	163
Restrictions verticales	132	b. Règlement sur les restrictions verticales	164
I. Conditions générales de vente et accords de coopération commerciale	133	VII. Franchise	165
A. Droit européen	133	A. Protection des signes distinctifs et du savoir-faire	166
B. Droit français	134	B. Clauses et pratiques restrictives	166
1. Fixation du prix de revente	135	1. Prix imposés	166
a. Clause de prix imposé	135	2. Clause d'exclusivité territoriale	167
b. Pratique de prix imposé	136	3. Clause de non-concurrence	168

4. Clause d'approvisionnement exclusif	169	B. Applications de l'abus de structure ou d'exclusion	196
C. Exemption / Règle de raison	170	II. Régime	202
1. Exemption par catégorie	170	A. Incrimination	204
2. Règle de raison	171	1. Appréciation de l'atteinte à la concurrence	204
3. Exemption individuelle	172	2. Tentative	207
		3. Infraction complexe	207
		4. Lien de causalité	208
		5. Marchés connexes	208
		6. Groupe d'entreprises	209
		B. Exonération	209
		1. Mise en œuvre de la règle de raison en droit européen	209
		2. Mise en œuvre de la règle de raison en droit français	210
		C. Cumul d'infractions	212
		CHAPITRE II Abus de dépendance économique	215
TITRE III		SECTION 1	
Abus de domination		Dépendance économique	216
CHAPITRE I Abus de position dominante	175	I. Principes	216
SECTION 1		A. Dépendance économique du fournisseur à l'égard du distributeur	216
Position dominante	176	B. Dépendance économique du distributeur à l'égard du fournisseur	217
I. Marché concerné	177	II. Critères	218
A. Principes	177	A. Absence de solution équivalente	218
1. Relativité	177	B. Importance de la relation	219
2. Définition du marché et élasticité de la demande	177	III. Conditions	220
3. Définition du marché et élasticité de l'offre	178	A. Condition d'existence de relations commerciales	220
4. Dimensions du marché	179	B. Caractères de la dépendance	220
B. Marché de produits ou de services	180	C. Preuve de la dépendance	220
1. Nature du produit ou du service	181	SECTION 2	
a. Caractéristiques techniques/Fonctions	181	Abus	221
b. Prix	182	I. Comportement abusif	221
c. Conditions de fabrication	183	II. Objet ou effet anticoncurrentiel	222
2. Conditions d'utilisation	183	CHAPITRE III Pratique de prix abusivement bas	225
3. Méthode de commercialisation	184	I. Champ d'application	225
C. Marché géographique	185	II. Abus	226
1. Critères	185	A. Comportement abusif	226
2. Étendue	187	B. Objet ou effet anticoncurrentiel	227
II. Position dominante individuelle	188		
A. Part de marché	189		
B. Autres indices	190		
1. Structure du marché	191		
2. Structure de l'entreprise	191		
3. Comportements	192		
4. Performances	192		
III. Position dominante collective	192		
A. Liens entre entreprises	193		
B. Structure du marché	193		
1. Droit européen	193		
2. Droit français	194		
SECTION 2			
Abus	194		
I. Définition	195		
A. De l'abus de comportement à l'abus de structure ou d'exclusion	195		

TITRE IV			
Incidence des droits de propriété intellectuelle			
CHAPITRE I Principes			230
SECTION 1			
Distinction existence/exercice des droits de propriété intellectuelle			231
SECTION 2			
Objet spécifique des droits de propriété intellectuelle			232
SECTION 3			
Fonction essentielle des droits de propriété intellectuelle			233
CHAPITRE II Applications			235
SECTION 1			
Ententes			235
I. Droits de propriété intellectuelle et libre concurrence			235
II. Accords de transfert de technologie			236
SECTION 2			
Abus de position dominante			238
SECTION 3			
Libre circulation des marchandises			240
I. Brevet			240
II. Marque			241
III. Dessins et modèles			242
IV. Droits d'auteur/Droits voisins			242
TITRE V			
Procédure de concurrence			
SOUS-TITRE I			
Procédure européenne			
CHAPITRE I Compétence			246
SECTION 1			
Autorités européennes			246
I. Commission européenne			246
II. Comité consultatif			247
SECTION 2			
Autorités nationales			248
I. Notion d'autorité des États membres			248
II. Réseau d'autorités de concurrence			249
III. Application du droit européen			251
IV. Application du droit national			253
SECTION 3			
Juridictions nationales			254
I. Notion de juridiction nationale			254
II. Application du droit européen			254
III. Application du droit national			255
SECTION 4			
Arbitres			256
CHAPITRE II Saisine de la Commission			258
SECTION 1			
Saisine d'office			258
SECTION 2			
Plainte			259
I. Conditions de recevabilité			259
A. Intérêt légitime			259
B. Saisine d'une autorité compétente			260
1. Juridiction nationale			260
2. Autorité nationale			260
3. Commission européenne			261
C. Formalisme			261
II. Instruction			261
A. Opportunité de l'instruction			262
B. Examen de la plainte			262
C. Intérêt de l'Union			263
III. Rejet			264
A. Procédure			264
B. Obligation de motiver			266
C. Droits procéduraux du plaignant			267
CHAPITRE III Enquête préalable			269
SECTION 1			
Enquêtes sectorielles			271
SECTION 2			
Demande de renseignements			271
I. Demande de la Commission			271
II. Réponse de l'entreprise			273
SECTION 3			
Inspection			275
I. Inspection sur mandat			275

II. Décision d'inspection	276	II. Authentification	315
III. Assistance des autorités nationales	278	III. Motivation	316
IV. Pouvoirs d'investigation	279	IV. Imputabilité de l'infraction	317
V. Inspection d'autres locaux	280	A. Groupe de sociétés	317
VI. Sanctions	280	1. Présomption de contrôle	318
SECTION 4		2. Renversement de la présomption / Preuve du contrôle effectif	318
Droits de la défense	281	3. Questions de procédure	322
I. Droit d'être entendu	283	B. Restructuration de l'auteur	322
II. Obligation de loyauté	283	V. Notification	324
III. Droit de ne pas témoigner contre soi-même	284	VI. Principe de bonne administration	325
IV. Principe de proportionnalité	285	SECTION 2	
V. Principe d'inviolabilité du domicile	286	Mesures provisoires	325
VI. Secret professionnel	288	I. Infraction <i>prima facie</i>	326
VII. Transmission d'informations aux autorités nationales	289	II. Urgence / Préjudice grave et irréparable	326
VIII. Transmission d'informations aux juridictions nationales	290	III. Proportionnalité	327
CHAPITRE IV Procédure administrative	294	SECTION 3	
SECTION 1		Injonction de cesser l'infraction	327
Phase écrite	296	SECTION 4	
I. Engagements et procédure de transaction	296	Amendes	328
A. Engagements	296	I. Principes généraux	329
B. Transaction	298	II. Fixation du montant	331
II. Communication des griefs	300	A. Critères	331
A. Destinataires	300	B. Détermination du montant de base	334
B. Contenu	300	C. Ajustement du montant de base	337
C. Observations écrites des parties et des tiers	301	1. Circonstances aggravantes	337
D. Portée	302	2. Circonstances atténuantes	338
III. Communication du dossier	303	III. Plafond de l'amende	341
A. Droit d'accès au dossier	304	IV. Programme de clémence	342
B. Limites au droit d'accès	305	A. Principes	342
SECTION 2		B. Immunité d'amende	344
Phase orale	308	C. Réduction d'amende	345
I. Conseiller-auditeur	309	V. Paiement	347
II. Déroulement des audits	310	SECTION 5	
CHAPITRE V Décision de la Commission	314	Publication de la décision	348
SECTION 1		SECTION 6	
Conditions de validité	314	Prescription	349
I. Principe de collégialité	315	SECTION 7	
		Astreintes	351
		CHAPITRE VI Voies de recours	353
		SECTION 1	
		Recours en annulation	353
		I. Conditions de recevabilité	353

A. Acte attaquant	354
B. Objet du recours	355
C. Intérêt à agir	355
D. Prescription	356
II. Examen du recours	356
SECTION 2	
Sursis à exécution	358
SECTION 3	
Recours en carence	360
SECTION 4	
Recours en réparation	361
SECTION 5	
Pourvoi devant la Cour de justice	362
CHAPITRE VII Sanctions civiles	
I. Principes	365
II. Nullité	367
III. Dommages-intérêts	368
SOUS-TITRE II	
Procédure française	
CHAPITRE I Enquête	377
SECTION 1	
Règles communes	377
I. Conditions d'ouverture	377
A. Pouvoir spécial ou général d'enquête	377
B. Demande d'enquête	378
C. Opportunité de l'enquête	379
D. Fonctionnaires habilités	379
E. Administration de la preuve	380
F. Délit d'opposition	381
II. Procès-verbal	381
A. Obligation générale	382
B. Rapport d'enquête	382
C. Mentions	382
D. Formalisme	383
III. Collaboration des entreprises	384
IV. Droits de la défense	384
A. Principe du contradictoire	385
B. Obligation de loyauté	385
C. Secret professionnel	387
D. Droit à l'assistance d'un conseil	388
E. Droit d'accès au dossier	389

SECTION 2	
Enquête simple	390
I. Objet de l'enquête	390
A. Obligation de communication	390
B. Preuve de la communication	391
II. Pouvoirs des enquêteurs	392
A. Mandat spécial	392
B. Communication de pièces	393
C. Accès aux locaux	394
D. Auditions	394
E. Expertise	395
III. Voies de recours	395
SECTION 3	
Enquête lourde	396
I. Demande d'autorisation judiciaire	396
A. Personnes habilitées	396
B. Ministère d'avocat	397
C. Contenu de la demande	397
II. Ordonnance d'autorisation judiciaire	397
A. Bien-fondé de la demande	398
B. Conditions de validité	399
C. Objet de l'enquête	400
D. Portée de l'autorisation	401
E. Exécution de l'autorisation de visite et de saisie	402
III. Visites et saisies	402
A. Officiers de police judiciaire	402
B. Pouvoirs des enquêteurs	403
C. Commissions rogatoires	406
D. Contrôles de régularité	406
1. Contrôle de l'ordonnance d'autorisation	406
2. Contrôle du déroulement des opérations	407
3. Procédure d'appel	408
4. Procédure de cassation	409
E. Assistance des autorités européennes ou nationales	409
CHAPITRE II Procédure devant l'Autorité de la concurrence	
SECTION 1	
Compétence de l'Autorité de la concurrence	413
I. Compétence d'attribution	413
II. Contrôle préventif des regroupements à l'achat	415

III. Règle non bis in idem	415	3. Communication des pièces	441
IV. Application du droit européen	416	4. Délai de réplique	441
V. Coopération avec la Commission ou les autorités de concurrence des autres États membres	418	5. Assistance d'un conseil	442
		6. Mesures d'expertise	442
SECTION 2		B. Principe d'impartialité	442
Saisine de l'Autorité de la concurrence		C. Principe de loyauté	444
	419	D. Secrets d'affaires / Secret professionnel	444
I. Personnes habilitées	420	E. Délai raisonnable	447
A. Saisine par le ministre de l'Économie	420	III. Séance de l'Autorité	448
B. Saisine par les entreprises	420	A. Convocation	448
C. Saisine par des organisations professionnelles ou des organismes chargés de la défense d'intérêts particuliers	421	B. Débats	448
D. Saisine par les collectivités territoriales	421	C. Observations orales	449
E. Saisine par l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes	421	D. Délibéré	450
F. Saisine d'office	421	SECTION 4	
II. Formalités de la saisine	422	Mesures conservatoires	
III. Communication de la saisine	423	I. Conditions d'octroi	451
IV. Saisine in rem	423	A. Pratiques susceptibles d'être anticoncurrentielles	451
V. Irrecevabilité de la saisine	423	B. Préjudice grave et immédiat	452
VI. Désistement/Dessaisissement	425	1. Préjudice grave	452
VII. Prescription	425	2. Préjudice immédiat	452
		II. Règles de procédure	453
SECTION 3		A. Conditions de recevabilité de la demande	453
Déroulement de la procédure		B. Décision de l'Autorité	454
	427	C. Recours	456
I. Procédure d'instruction	428	SECTION 5	
A. Enquête préparatoire	429	Décision de l'Autorité de la concurrence	
B. Non-lieu	430	I. Conditions de validité	457
C. Engagements	431	A. Termes clairs et précis	457
1. Champ d'application	431	B. Griefs retenus dans la notification	457
2. Typologie des restrictions compensées	431	C. Compétence et forme	458
3. Caractère nécessaire et proportionné des engagements	433	D. Imputabilité de l'infraction	458
4. Procédure	433	1. Groupe de sociétés	458
D. Notification des griefs	435	2. Restructuration	460
1. Procédure	435	a. Fusion ou fusion-absorption	460
2. Portée	436	b. Cession, location-gérance ou apport de fonds de commerce	461
E. Conseiller auditeur	438	c. Plan de cession	461
F. Jonction des procédures	438	d. Transfert du contrôle ou transformation	461
G. Rapport de l'Autorité	439	e. Liquidation judiciaire	461
II. Droits des entreprises destinataires des griefs	440	f. Dissolution	461
A. Principe du contradictoire	440	E. Publicité et notification	462
1. Auditions	440	II. Contenu de la décision	462
2. Consultation du dossier	440	A. Complément d'instruction	463
		B. Injonction de faire ou de ne pas faire	463
		C. Astreinte	465
		D. Amende	465
		1. Fixation du montant	467

a. Détermination du montant de base	468	SECTION 2	
1) Gravité de l'infraction	469	Pourvoi en cassation	502
2) Dommages à l'économie	469		
3) Chiffrage du montant de base	471	CHAPITRE IV Sanctions civiles	505
b. Situation individuelle de l'entreprise	473	SECTION 1	
c. Répétition	474	Action en nullité des conventions et clauses prohibées	506
2. Plafond de l'amende	475	SECTION 2	
3. Procédure de transaction et d'engage- ments/Programme de clémence	477	Action en réparation	507
a. Transaction	478		
b. Engagements	481	I. Conditions	508
c. Exonération totale ou partielle en cas de dénouement de pratiques d'entente	482	A. Faute	509
d. Régime procédural de la clémence.	485	B. Préjudice	510
4. Programme de conformité	486	C. Lien de causalité	512
5. Paiement	487	II. Procédure	513
III. Publication de la décision	487	A. Preuve	513
A. Régime	487	B. Qualité de débiteur	515
B. Caractère exécutoire	488	C. Sursis à statuer	516
C. Recours exercé	488	D. Prescription	516
CHAPITRE III Voies de recours	490	E. Action de groupe	517
SECTION 1		CHAPITRE V Sanctions pénales	519
Appel devant la Cour d'appel de Paris	492		
I. Décisions insusceptibles de recours	492		
II. Formalités du recours	493		
A. Déclaration de recours	493		
B. Recours incident	494		
C. Nature du recours	495		
D. Structuration du recours	495		
E. Délai de recours	496		
III. Parties en cause et intervenants	496		
A. Parties en cause	496		
1. Parties plaignantes	496		
2. Personnes visées par la plainte	496		
3. Autorité de la concurrence	497		
B. Intervenants	497		
1. Ministre de l'Économie	497		
2. Ministère public	497		
3. Intervenants volontaires	497		
IV. Instruction du recours	498		
A. Observations écrites	498		
B. Garanties procédurales	499		
V. Pouvoirs de la Cour d'appel de Paris	500		
A. Règles de procédure civile	500		
B. Décision de la Cour d'appel	501		
C. Notification et publication de la décision de la Cour d'appel	502		

PARTIE II Concentrations

TITRE I Droit européen

CHAPITRE I Domaine du contrôle	525
SECTION 1	
Champ d'application <i>ratione loci</i>	525
SECTION 2	
Champ d'application <i>ratione personae</i>	525
SECTION 3	
Champ d'application <i>ratione materiae</i>	526
I. Notion de concentration	526
A. Fusion d'entreprises indépendantes	529
1. Fusion par création d'une société nouvelle	529
2. Fusion-absorption	529
3. Fusion-scission	530
4. Fusion de fait	530
B. Prise de participation au capital	530
1. Contrôle exclusif de droit ou de fait	530
2. Contrôle en commun	531

3. Changement de la qualité du contrôle	532	l'offre	555
C. Entreprise commune de plein exercice	532	4. Définition du marché et autoconsommation	555
1. Qualification	533	B. Marché de produits ou de services	556
a. Ressources suffisantes	533	1. Nature du produit ou du service	556
b. Fonctionnement durable	533	a. Caractéristiques techniques/Fonctions	556
c. Autonomie fonctionnelle	534	b. Prix	557
d. Indépendance à l'égard des fondateurs	534	c. Conditions de fabrication	557
2. Probabilité de coordination	534	d. Contraintes réglementaires	557
II. Restrictions accessoires	536	2. Conditions d'utilisation	557
A. Conditions	536	3. Méthode de commercialisation	558
1. Connexité	536	C. Marché géographique	559
2. Nécessité	537	1. Critères	559
3. Proportionnalité	537	2. Étendue	560
B. Typologie	537	II. Effets non coordonnés	560
1. Clause de non-concurrence/Accord de confidentialité	538	A. Concentrations horizontales	561
2. Accord de licence	538	1. Notion	561
3. Obligation d'achat et de livraison	539	2. Parts de marché cumulées	561
III. Dimension européenne	539	3. Structure du marché	562
A. Seuils de contrôle	539	B. Concentrations non-horizontales	563
B. Entreprises concernées	540	1. Concentrations verticales	564
C. Computation du chiffre d'affaires	541	a. Verrouillage du marché des intrants	564
SECTION 4		b. Verrouillage de l'accès à la clientèle	565
Articulation avec les droits nationaux	542	c. Accès à des informations privilégiées	566
I. Modulation de la compétence européenne	542	2. Concentrations conglomerales	566
A. Renvoi préalable à la notification à la demande des parties	543	III. Effets coordonnés / Position dominante collective	567
1. Renvoi à un État membre	543	IV. Effets compensateurs	568
2. Renvoi à la Commission	543	V. Théorie de l'entreprise défaillante	569
B. Renvoi postérieur à la notification à la demande des États	543	SECTION 2	
1. Renvoi de la Commission à un État membre	543	Exonération	570
2. Renvoi d'un État membre à la Commission	544	I. Gains d'efficacité	570
II. Exceptions à la compétence européenne	545	II. Mesures correctives	572
SECTION 5		A. Engagements structurels	572
Contrôle indirect	545	B. Engagements comportementaux	574
CHAPITRE II Exercice du contrôle	548	C. Clause de réexamen	574
SECTION 1		SECTION 3	
Bilan concurrentiel	549	Incompatibilité de l'opération / Déconcentration	575
I. Marché concerné	552	CHAPITRE III Procédure de contrôle	577
A. Principes	553	SECTION 1	
1. Relativité du marché	553	Notification préalable obligatoire	577
2. Définition du marché et élasticité de la demande	553	I. Obligation de notification	578
3. Définition du marché et élasticité de	553	II. Obligation d'information	578
		III. Obligation de suspension	579

SECTION 2			
Examen de l'opération	581	B. Audiovisuel	607
I. Pouvoirs d'enquête de la Commission	583	C. Banque	608
II. Droits des parties notifiantes	584	D. Assurances	609
A. Communication des griefs	584		
B. Droit d'être entendu	584		
C. Droit d'accès au dossier	585		
D. Droit de retrait du projet notifié	586		
III. Droits des tiers	586		
IV. Consultation du Comité consultatif	587		
SECTION 3			
Issue de la procédure	588	CHAPITRE II Exercice du contrôle	611
I. Décision de compatibilité ou d'incompatibilité	588	SECTION 1	
II. Mesures provisoires	589	Analyse concurrentielle	611
III. Amende	589	I. Marché concerné	614
SECTION 4		A. Principes	614
Voies de recours	590	1. Relativité	614
I. Recours en annulation	590	2. Définition du marché et élasticité de la demande	615
II. Sursis à exécution	592	3. Définition du marché et élasticité de l'offre	615
		4. Définition du marché et autoconsommation	615
		5. Dimensions du marché	616
		B. Marché de produits ou de services	616
		1. Nature du produit ou du service	617
		2. Conditions d'utilisation	619
		3. Méthode de commercialisation	619
		C. Marché géographique	620
		1. Critères	620
		2. Étendue	621
		II. Effets non-coordonnés	622
		A. Périmètre	622
		B. Concentrations horizontales	623
		1. Notion	623
		2. Parts de marché cumulées	623
		3. Structure du marché	625
		C. Concentrations non-horizontales	627
		1. Concentrations verticales	627
		a. Notion	627
		b. Critères d'analyse	628
		2. Concentrations conglomerales	629
		a. Notion	629
		b. Critères d'analyse	630
		III. Effets coordonnés / Position dominante collective	631
		IV. Effets compensateurs	633
		V. Théorie de l'entreprise défaillante	633
		SECTION 2	
		Contribution suffisante au progrès économique / Gains d'efficacité	634
		I. Compétence exclusive de l'Autorité de la concurrence	634
		II. Bilan économique	634

TITRE II

Droit français

CHAPITRE I Domaine du contrôle 597**SECTION 1**

Champ d'application 597

I. Champ d'application *ratione loci* 597II. Champ d'application *ratione personae* 598III. Champ d'application *ratione materiae* 598**A. Notion de concentration** 598

1. Définition de moyen et définition de résultat 598

2. Acquisition d'une influence déterminante 599

3. Entreprise commune de plein exercice 601

4. Restrictions accessoires 602

B. Seuils de contrôle 602

1. Contenu des seuils 602

a. Fixation d'un seuil en valeur absolue 602

b. Concentrations dans la distribution 603

c. Concentrations outre-mer 604

2. Computation du chiffre d'affaires 604

IV. Droits spéciaux 606

A. Presse 606

SECTION 3		SECTION 3	
Motifs d'intérêt général	636	Procédure d'instruction	647
SECTION 4		I. Examen préalable (Phase I)	648
Mesures correctives	637	II. Examen approfondi (Phase II)	649
I. Engagements structurels	638	SECTION 4	
II. Engagements comportementaux	639	Décision de l'Autorité de la concurrence	650
SECTION 5		I. Pouvoirs de l'Autorité de la concurrence	650
Interdiction de l'opération ou déconcentration	640	II. Secret des affaires	652
		III. Droits de la défense	653
CHAPITRE III Procédure de contrôle	642	SECTION 5	
SECTION 1		Intervention du ministre de l'Économie	654
Notification préalable obligatoire	642	SECTION 6	
I. Obligation de notifier	642	Publicité et voies de recours	655
II. Dossier de notification	644	I. Publicité	655
III. Transparence de la notification	645	II. Recours en annulation	655
A. La transparence vis-à-vis du ministre de l'Économie	645	III. Référé-suspension	656
B. La transparence vis-à-vis des tiers	645	SECTION 7	
C. La transparence vis-à-vis des salariés	645	Sanctions civiles	657
SECTION 2		Table alphabétique	659
Suspension de l'opération	645	Table des décisions citées	665
I. Principe et dérogations	645	Table analytique	667
II. Gun jumping	646		